

COMMUNIQUE DE PRESSE

Elus communaux : un rôle incontournable pour la gestion des forêts

Une vingtaine d'élus ont répondu présent à l'invitation de l'association des Communes forestières et l'association des maires de Vaucluse pour une formation sur leurs rôles et responsabilités dans la gestion de leur forêt communale, à Bédoin le 18 octobre dernier. A cette occasion, les participants ont pu échanger avec les élus et techniciens des Communes forestières et les représentants de l'Office national des forêts.

Avec 42 % d'espaces forestiers dans le Vaucluse, la forêt représente un enjeu fort pour le département. Source d'emplois, d'économie locale, de biodiversité et espace plébiscité par le public, la forêt est un atout pour le territoire.

Les maires et leurs conseils municipaux sont triplement concernés par la forêt. Propriétaire de 26 % des forêts du département, les communes sont le premier fournisseur de la filière bois. En tant qu'aménageurs du territoire, il revient aux élus d'intégrer la forêt (publique et privée) dans leurs politiques locales en faveur d'une gestion durable de ce patrimoine d'intérêt général. A l'heure du défi climatique, les communes qui construisent et aménagent en utilisant le bois sont les premiers acteurs de la transition énergétique et écologique.

Le réseau des Communes forestières et l'association des Maires de Vaucluse ont ainsi conjugué leurs moyens pour proposer aux élus une formation intitulée « Elus, la forêt vous concerne ! », à Bédouin le 18 octobre dernier.

Après un mot de bienvenue du maire M. Luc Reynard, le Président des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Michel Grambert, a rappelé le rôle incontournable des élus pour la gestion des forêts.



Lors de cette formation, une attention particulière a été apportée à la compréhension des bénéfices de la forêt sur un territoire et à la connaissance des partenaires des élus pour la forêt et le bois. Ont également été présentées l'indispensable implication des élus dans la gestion des forêts communales et l'articulation qu'ils se doivent d'avoir avec leur opérateur Office national des forêts.

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le réseau des Communes forestières est au service des élus et des acteurs forestiers. Il œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local. Il regroupe près de 500 collectivités adhérentes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Voir le site internet <http://www.ofme.org/communes-forestieres>

Contact : Pavillon du Roy René, CD 7, Valabre, 13120 GARDANNE / 04 42 65 43 93 / paca@communesforestieres.org

Association des Maires de Vaucluse

L'association des Maires de Vaucluse apporte l'information, le conseil et la formation des élus municipaux et intercommunaux. Elle est le porte-parole des Maires et des Présidents des intercommunalités auprès des pouvoirs publics. Elle regroupe 148 communes et 12 Communautés d'Agglomération et Communautés de Communes.

Voir le site internet <https://www.amv84.fr/>

Contact : 4 bis place de Jérusalem, 84000 Avignon / 04 90 85 43 64 / maires-84@wanadoo.fr

Contacts presse :

Isabelle DESMARTIN / Tél. 04 42 65 78 14 / isabelle.desmartin@communesforestieres.org

Julien LOPEZ / Mobile 06 37 23 79 93 / julien.lopez@communesforestieres.org

Presse : Nom : Prénom :

Téléphone : Mail :

Je souhaite un contact pour plus d'informations